

COMMUNAUTE DE COMMUNES MACONNAIS - VAL DE SAONE



COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ du Mercredi 26 Janvier 2011 à 20 heures

Le Conseil de la Communauté de Communes du Mâconnais - Val de Saône s'est réuni à Montbellet sous la présidence de Madame Patricia CLEMENT, Présidente.

Etaient présents : Mmes Patricia CLEMENT, Jacqueline CANITROT, Marie Thérèse DREVET, Michelle TROUSSEAU, Monique GUICHARD, Bernadette CHEVALIER et Mrs Gérard PENOT, Albert GOYARD, Gilbert GUILLET, Gilbert MORNAND, Jean Pierre CHERVIER, Claude GAUDILLERE, François DEDIENNE, Jean Christian PRUDENT, François CHEVALIER, Daniel CONRY, Robert LAFARGE, François ROUGEOT, Henry LE GRAND DE MERCEY, Marc DUMONT, Bernard ROBELIN, Richard PHILIPPON, Jean Paul SURGAND, Yves PERRIN, André PEULET, Jean Maurice DAILLY, Daniel DUBOIS.

Etaient excusés : Mr Michel BALDASSINI, Mme Françoise BUE.

1 - Lecture du compte rendu du Conseil Communautaire du 14 Décembre 2010

Le compte rendu du Conseil de Communauté du 14 Décembre 2010 est approuvé à l'unanimité. Mme DREVET précise que l'accès au plan d'eau de Montbellet est actuellement bloqué par les inondations, Bourgogne Recyclage sera recontacté en temps utile.

2 - Maison de Tourisme

Compte rendu de la réunion technique du 11 Janvier 2011 :

Une réunion technique a eu lieu en présence de l'architecte. Elle travaille sur un nouvel Avant Projet Sommaire qu'elle présentera le 22 Février 2011. Les modifications portent sur le 1^{er} étage : réduction de la surface dédiée à l'office de tourisme (environ 70 m²), aménagement de l'aile du bâtiment parallèle à la route nationale 6 en vue de location.

Examen des devis pour le diagnostic amiante et plomb :

La société Actis a été retenue pour réaliser le diagnostic amiante et plomb pour un montant de 310,96 €.

Ouverture saison touristique 2011 :

L'Office de Tourisme souhaite implanter un chalet en bois sur le site de la Maison Berry où Mathilde NIEUL accueillera les touristes aux mois de Juillet et Août.

Après avoir été « rafraîchi », ce chalet sera posé sur un socle en béton. Une demande sera adressée en Préfecture. L'installation d'une borne électrique et de toilettes sèches est prévue.

Mr PEULET ajoute qu'avant l'été, il serait nécessaire de mettre en place un « tourne à gauche » qui permettrait aux véhicules venant du nord de se rendre sur le site. La station « Esso » située à proximité du bâtiment, est également demandeur d'un tel « tourne à gauche ».

Compte rendu du Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme du 19 Janvier 2011 :

L'agence Panama a été sélectionnée pour réaliser le logo et le site Internet de l'Office de Tourisme.

Taxe de séjour :

La taxe de séjour sera appliquée sur le territoire à compter de 2012. Des réunions d'information auront lieu, dans un premier temps à destination des élus puis des hébergeurs du territoire. La Communauté de Communes encaissera cette taxe dont elle reversera tout ou partie à l'Association de l'Office de Tourisme. La collectivité doit pour ce faire, ajouter cette nouvelle compétence à ses statuts :

« Instauration et gestion de la taxe de séjour »

La Présidente propose également de remplacer l'Association A de TouRE par l'Association de l'Office de Tourisme « Entre Saône et Vignes du Haut Mâconnais » dans le paragraphe suivant :

« Promotion touristique de la Communauté de Communes en coordination avec le Comité Départemental du Tourisme, le Comité Régional du Tourisme et l'Association de l'Office de Tourisme « Entre Saône et Vignes du Haut Mâconnais ».

Chaque Mairie devant délibérer, un modèle reprenant les termes exacts leur sera adressé.

Le Maire de Saint Albain explique que l'Hôtel Formule 1 a été repris, il se nomme désormais « Hôtel Petit Déjeuner ». Sans repreneur, l'établissement aurait été rasé. Les nouveaux propriétaires proposeront des chambres familiales (accueil de famille dans une même chambre).

3 - Service Jeunesse :

Suite à l'annonce des nouvelles dispositions financières par la CAF notamment concernant les garderies périscolaires, il avait été prévu de réaliser un bilan très précis sur les changements engendrés par ces

réglementations (organisation, personnel, budgétaire). Ces exigences ayant été revues et ne disposant pas de tous les éléments, le point sur les activités jeunesse est reporté.

Les élus donnent leur accord pour le renouvellement du contrat enfance jeunesse avec la CAF jusqu'au 31 Décembre 2013. Ils acceptent également le renouvellement des conventions annuelles avec le Centre de Loisirs en Mâconnais et le Comité pour l'Enfance du Canton de Lugny (mise à disposition de 60 % du temps de travail de Mr Michaël RAMALHOSA).

La Présidente qui a assisté au Conseil d'Administration du CECL en compagnie de Mr DEDIENNE fait part des difficultés rencontrées par l'Association. Un emploi tremplin avait été embauché, cette personne a démissionné. Sa remplaçante a été embauchée en contrat à durée indéterminée comme l'impose la législation relative aux emplois trempins. A ce jour, des difficultés financières se font jour et pourraient se confirmer si le Conseil Régional ne validait pas le contrat modifié par la nouvelle embauche et cessait ainsi de verser les aides liées à cet emploi.

Locaux CECL :

La Mairie de Viré va lancer un appel d'offres pour trouver un architecte.

4 – Augmentation temps de travail Nathalie ROBILLOT

Le temps de travail de Mme Nathalie ROBILLOT est porté à 25 heures hebdomadaires.

5 – Déchets

Mr DEDIENNE excuse Mme Bérénice ANDRE qui devait intervenir au sujet du Programme de Prévention, ce point est reporté à la prochaine séance.

Mr ROBELIN et DEDIENNE ont rencontré l'association Solidarité Partage en vue de la mise en route de la Ressourcerie. Ce partenariat pourrait débuter à compter du 14 Février 2011, une visite des locaux de l'association est prévue Lundi 31 Janvier 2011 en présence du gardien de la déchetterie.

La commission « Déchets » se réunira prochainement afin de réfléchir à la communication à mettre en place pour promouvoir cette opération.

6- Renégociation emprunt « Déchetterie »

Les membres du Conseil autorisent la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires au réaménagement du prêt contracté en 2001 auprès de la Caisse d'épargne pour la construction de la déchetterie de Péronne. Le nouveau taux de 3,75 % permettra de réaliser une économie de 1 601, 37 €.

7 – Remboursement Mme Laurence LAGADRILLERE

Le Conseil donne son accord pour rembourser Mme Laurence LAGADRILLERE qui a réglé avec ses deniers personnels une facture de 16 € concernant l'abonnement du Multi Accueil à la Médiathèque de Mâcon.

8 – Projet EHPAD

Mr PEULET explique que plusieurs propositions de terrain ont déjà été transmises (Saint Maurice de Satonnay, Azé et Péronne notamment). Toutefois, rien n'est défini, les communes intéressées doivent se manifester. Les communes de Viré et Lugny indiquent qu'elles transmettront leurs propositions. L'Agence Régionale de Santé et le Conseil Général prendront la décision finale.

9 – Désignation d'un représentant au « Plan Climat Territorial »

Mme DUPRIEZ de Viré est nommée représentante de la Communauté de Communes pour le Plan Climat Territorial du Pays Sud Bourgogne.

10 – Dojo

Mrs SURGAND et PENOT examineront le problème de toiture du dojo, la Présidente souhaiterait dans la mesure du possible avoir un maximum d'information avant l'élaboration du budget.

Le Club de Judo a la possibilité de percevoir une subvention pour l'installation d'un défibrillateur au sein du bâtiment, il sollicite l'accord des élus. Les membres du Conseil souhaiteraient dans un premier temps étudier la possibilité d'achat groupé d'un défibrillateur car l'ensemble des communes est intéressé.

11 – Questions diverses

Livraison bacs roulants : Les bacs roulants sont partis de l'usine de fabrication, ils seront donc livrés très prochainement.

Site internet : Mr CHERVIER envisage une réunion avec l'intervenant qui réalisera une démonstration.

Saveurs Mâconnaises : Selon les dernières informations connues, les Saveurs Mâconnaises ont sollicité un délai de réflexion plus long. Ils étudient actuellement leur budget.

Déneigement : Mme CANITROT avait adressé un mail aux Mairies suite aux épisodes neigeux du mois Décembre pour déplorer l'état dans lequel se trouvaient les routes départementales. Mr PEULET explique qu'il s'agissait de conditions climatiques particulières. Mme CANITROT propose aux élus de réaliser une éventuelle pétition commune. La Communauté de Communes n'ayant pas la compétence « Voirie », Mme CLEMENT refuse d'initier cette pétition. Après une longue discussion, Mr CONRY propose de rédiger un courrier pour le Conseil Général au nom des communes qui le souhaitent.

Prochain Conseil de Communauté
Mercredi 23 Février 2011 à 20 h à Saint Albain

Patricia CLEMENT
Présidente